

# Lettre du maire de Laviolle 20 janvier 2020

- **Recensement** : Le recensement de la commune commence.

L'agent recenseur est Sophie. Elle passera chez vous.

Faites lui bon accueil.

- **Circulation** : Les travaux d'enfouissement de la ligne 20000 volts ont commencé. D'après Enédis le chantier global doit durer plusieurs mois. En plus de la traversée du village, le chantier s'étendra d'Aizac jusqu'au Sapet, ce qui signifie que la circulation sera parfois perturbée sur la route départementale 578.

- **COUPURE D'ELECTRICITE**

ENEDIS indemnise les abonnés pour les coupures de courant de plus de 5 heures sur la base de 2 euros par Kwa souscrit sur l'abonnement.

Exemple un abonné qui a un contrat de 9 KWA, et qui subit 6 heures de panne :

$$2 \times 9 \times 1 = 18 \text{ euros}$$

Exemple un abonné qui a un contrat de 9 KWA, et qui subit 3 jours de panne :

$$2 \times 9 \times 9 = 162 \text{ euros}$$

- **Démarches administratives** : Mardi 28 janvier à 14 heures, salle polyvalente, aura lieu la présentation au public d'une annexe de la maison de services au public. Une personne spécialisée pourra assurer un accompagnement personnalisé et faciliter les démarches. La permanence sera ouverte à tous et gratuite. Il faudra prendre rendez-vous en mairie.

- **Ateliers informatiques** : Ceux qui souhaitent progresser à l'utilisation d'un ordinateur pourront participer à un atelier informatique. IL SERAIT SOUHAITABLE QUE LES PERSONNES INTERESSEES SE SIGNALENT EN MAIRIE.

Le Maire

René MOULIN